



Rapport de Transparence au 30 septembre 2024

CalLens, VanDelANotte & TheUnissen
Société à responsabilité limitée

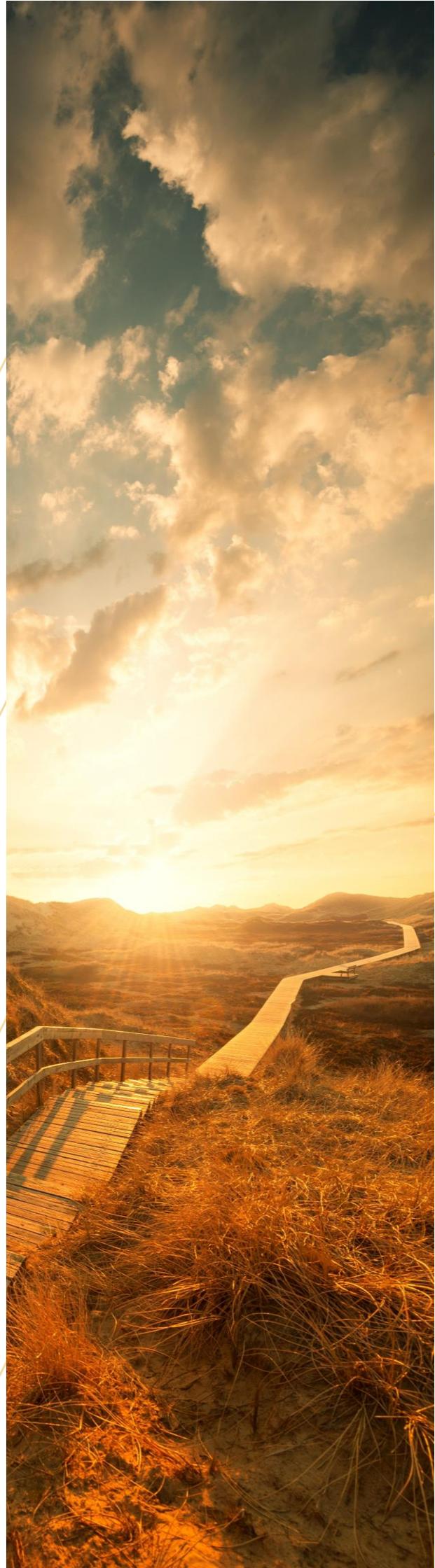




TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 1	Introduction	3
Chapitre 2	Description de la forme juridique et de la structure du capital	4
Chapitre 3	Indication du réseau dont l'association fait partie	6
Chapitre 4	Structure de gestion	10
Chapitre 5	Systèmes internes de contrôle de qualité	11
Chapitre 6	Liste des entités d'intérêt public auprès desquelles l'association exerce le contrôle des comptes annuels	14
Chapitre 7	Déclaration d'indépendance de l'association	15
Chapitre 8	Politique en matière de rotation des associés d'audit et du personnel	16
Chapitre 9	Déclaration de formation permanente	17
Chapitre 10	Information financière	18
Chapitre 11	Principes de rémunération des associés	19
Annexe	Région Wallonne	20



CHAPITRE 1 INTRODUCTION

En application de l'article 23 §1 de la loi du 7 décembre 2016 et du règlement (UE) n° 537/2014 article 13, les réviseurs d'entreprises qui exercent le contrôle des comptes annuels ou des comptes annuels consolidés d'entités d'intérêt public, sont tenus de publier endéans les 4 mois après la clôture de leur exercice leur rapport de transparence.

Dans ce rapport de transparence, les sujets suivants sont traités :

- description de la forme juridique et de la structure du capital
- indication du réseau dont l'association fait partie
- structure de gestion
- systèmes internes de contrôle de qualité
- date du dernier contrôle de qualité
- liste des entités d'intérêt public auprès desquelles l'association exerce le contrôle de comptes annuels
- déclaration d'indépendance de l'association
- Politique en matière de rotation des associés d'audit et du personnel
- déclaration de formation permanente
- information financière
- principes de rémunération des associés
- date de la mise à jour du rapport de transparence



Chapitre 2 **DESCRIPTION DE LA FORME JURIDIQUE ET DE LA STRUCTURE DU CAPITAL**

Callens, Vandelanotte & Theunissen est une société à responsabilité limitée. Le numéro d'entreprise est BE 0427.897.088.

L'association est inscrite au registre public de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro B00003.

L'association dispose de 6 bureaux en Belgique :

- Avenue de Tervuren 313
1150 Woluwe Saint Pierre
T. +32 2-772 03 30
Personne de contact : Cécile THEUNISSEN

- Chaussée de Theux 32
4802 Heusy (Verviers)
T. +32 87-22 1921
Personne de contact : Boudewijn CALLENS

- Avenue Jean Ier 1B
5000 Namur
T. +32 81-25 30 29
Personne de contact : Baudouin THEUNISSEN

- Grotesteenweg 214 / 9
2600 Antwerpen
T. +32 3-248 50 10
Personne de contact : Philip CALLENS

- Kennedypark 1A
8500 Kortrijk
T. +32 56-20 30 26
Personne de contact : Filip REMMERY



- Luikersteenweg 232/4
3500 Hasselt
T. +32 11-90 03 04
Personne de contact : Marc MARIS

Au 30 septembre 2024, le capital social de l'association s'élève à € 155.616 et est représenté par 557 actions. Les titres de l'association sont détenus par la SA Callens Vandelanotte.

Actionnaires indirects : tous les partenaires personnes physiques du groupe Vandelanotte

- Nikolas Vandelanotte*
- Philip Callens*
- Filip Remmery*
- Jan Degryse*
- Mathias Roef*
- Francis Rysman*
- Ken Snoeks*
- Guy Meerbergen*
- Veerle Buyl
- Iris Degroote
- Sophie Degroote
- Jan Pets
- Jan Van Gils
- Jan Plasman
- Jonathan Derdeyn
- Carl Van Biervliet
- Tom Vandenbroucke
- Frédéric Hopchet
- Ken Van Hauwe

* Réviseurs d'entreprises (le contrôle du groupe est détenu à hauteur de 72,5 % par des personnes physiques ayant le titre professionnel de réviseur d'entreprises).

L'exercice social se clôture le 30 septembre.



Chapitre 3 INDICATION DU RESEAU DONT L'ASSOCIATION FAIT PARTIE

a) Réseau national

Callens, Vandelanotte & Theunissen est lié aux sociétés belges suivantes :

- **Callens Vandelanotte** est une société anonyme. Le numéro d'entreprise de cette société est BE 0433.608.707. Elle est inscrite au registre public sous le numéro B00083.
- **Callens, Vandelanotte, Wilmet & Partners** est une Société Coopérative. Le numéro d'Entreprise de cette société est BE 0661.806.452. Cette société est une société professionnelle, établie par Wilmet & Partners et Callens, Vandelanotte & Theunissen
- **Callens, Vandelanotte & Wouters** est une société à responsabilité limitée. Le numéro d'entreprise de cette société est BE 0476.381.945. Elle est inscrite au registre public sous le numéro B00483.
- **WVM & Partners** est une société à responsabilité limitée. Le numéro d'entreprise de cette société est BE 0758.417.957. Elle est inscrite au registre public sous le numéro B01071.
- Vandelanotte NV - President Kennedypark/President Kennedypark 1a 8500 Kortrijk
- VDL 1 VOF - President Kennedypark 1A 8500 Kortrijk
- VDL 2 VOF - President Kennedypark 1A 8500 Kortrijk
- Valurus - President Kennedypark 1A, 8500 Kortrijk, België
- Vandelanotte ++ BV - President Kennedypark 1A 8500 Kortrijk
- myVandelanotte.be BV - President Kennedypark 1A 8500 Kortrijk
- Al-Gust BV - Grauwmeer 1/69 bus 61 3001 Leuven
- Accountancy 4 Foreigners BV - President Kennedypark 1A 8500 Kortrijk
- Lindra BV - Industrieweg 3 3001 Heverlee
- Fiskobelac Holding BV - President Kennedypark 1/A 8500 Kortrijk
- Fiskobelac BV - President Kennedypark 1/A 8500 Kortrijk
- Cogitax BV - Esplanade 85 bus 1 1020 Brussel
- Le Doux en Mortelmans BV - President Kennedypark 1A 8500 Kortrijk
- Horcli Invest BV - Kortrijksesteenweg 48/2 9830 Sint-Martens-Latem
- Horsum BV - Kortrijksesteenweg 48/2 9830 Sint-Martens-Latem
- Horsum Digital - Kortrijksesteenweg 48/2 9830 Sint-Martens-Latem
- Desk 21 BV - President Kennedypark 1A 8500 Kortrijk



Outre les sociétés susmentionnées, liées à Callens, Vandelanotte & Theunissen sur la base de la définition du Code des sociétés et des associations, les sociétés suivantes ont également indiqué appartenir au réseau :

- Veracity4business - Kerkhoflei 156, 2980 Zoersel, België
- Ken Snoeks Bedrijfsrevisor - Papendonk 59, 2547 Lint, België
- Van Brabant & C° - Hickendorfdreef 9, 2390 Malle, België
- De Ceuster Ann - Bedrijfsrevisor - Koningsbaan 70, 2580 Putte, België
- Marc Maris - Bedrijfsrevisor - Dumortierlaan 70, 8300 Knokke-Heist, België
- Loma - Rue Du Château 26, 1470 Bousval, België
- Van Brussel & Co - Wijngaardlaan 39, 2900 Schoten, België
- Rosier & Co - Avenue Des Violettes 1, 1300 Limal, België
- Yvan Willems Bedrijfsrevisor - Essensteenweg 67, 2930 Brasschaat, België
- GM Bedrijfsrevisor - Kattenberg 85, 2460 Kasterlee, België
- Steyaert - Merelputstraat 5, 9420 Erpe-Mere, België
- Remmery Bedrijfsrevisor - Guldensporenlaan 9, 8790 Waregem, België
- Mathias Roef Bedrijfsrevisor - Steenweg 177, 9810 Eke, België
- Laura Guarino Réviseur D'entreprises - Watertorengaarde 37, 1130 Haren, België
- IQ Audit & Finance - Weggevoerdenstraat 8, 9400 Ninove, België
- Jonas Van Couwenberghe - Bedrijfsrevisor - Hoekstraat 41a, 9240 Zele, België
- J. Degryse Bedrijfsrevisor - Roeselareststraat 8, 8840 Oostnieuwkerke, België
- C. De Keyser Bedrijfsrevisor - Kasteellaan 30, 9850 Vosselare, België
- Van Asbroeck - Scheepvaartlaan 56, 3500 Hasselt, België
- Erik Snauwaert - Bedrijfsrevisor - Boektsestraat 22, 1820 Steenokkerzeel, België
- Dries Oosterlinck Bedrijfsrevisor - Nekkersput 63, 9401 Pollare, België
- Kris Igodt Bedrijfsrevisor - Vuilputstraat 38, 8760 Meulebeke, België
- Erik Thuysbaert Bedrijfsrevisor - Sousbeekstraat 98, 9250 Waasmunster, België
- Vandelanotte F. - Overbekeplein 15/11, 8500 Kortrijk, België
- Francis Rysman Bedrijfsrevisor - Saint-Cloudlaan 19, 8500 Kortrijk, België
- Dirk Wouters BV - d' Oultremontlei 8, 2930 Brasschaat
- Fourati Réviseur d'entreprises – Th. De Cuyperstraat 165, 1200 Sint-Lambrechts-Woluwe
- Fabian Briclet – Bedrijfsrevisor - Arthur Van Laethemstraat 19, 9050 Gentbrugge
- CC Audita Réviseur d'entreprises - Rue des Roselières 61, 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

b) Conformément à l'article 13, 2 b) ii) du règlement 537/2014 nous confirmons qu'il n'y a pas de contrôleurs légaux des comptes travaillant à titre individuel.



c) Réseau international

Callens, Vandelanotte & Theunissen est membre du réseau international **Crowe Global**.

Crowe Global est un réseau de plus de 200 bureaux d'audit, d'expertise comptable et de conseil en gestion, présent dans plus que 145 pays.

Toute information utile sur Crowe Global ainsi que sur les bureaux qui en sont membres est disponible sur le site web : www.crowe.com/global

En Belgique, outre notre bureau, **Crowe Spark** fait également partie de Crowe Global. Ce bureau fournit essentiellement des services dans les domaines de la comptabilité, du conseil fiscal et du consulting.

Description du réseau et des mesures structurelles et légales au sein du réseau

Crowe Global (Crowe) se situe au 8ème rang des réseaux d'auditeurs et d'experts comptables les plus importants au niveau mondial, avec plus de 200 entreprises indépendantes d'audit, expertise comptable et de conseil dans plus de 145 pays.

Les membres de Crowe Global s'engagent à un service impeccable, un processus de services intégré et un ensemble de valeurs qui guident en permanence le processus décisionnel.

Chaque entreprise membre est bien établie comme une référence professionnelle dans son environnement national entrepreneurial et est encadrée par des professionnels locaux, garantissant la connaissance de la législation nationale et de la culture locale, ce qui est important pour les clients qui s'engagent dans de nouvelles activités ou se développent à l'étranger.

Les membres de Crowe Global sont connus pour leur service personnel aux entreprises et entités publiques et privées, dans tout secteur d'activité et ils se sont constitués une expertise dans les domaines de l'audit, l'expertise comptable, la fiscalité et le conseil.

Crowe Global publie un rapport de transparence qui présente l'engagement du réseau aux standards internationaux. Veuillez trouver ci-après le lien vers le rapport de transparence sur le site web de Crowe Global : [Transparency Report](#)

Structures légales et constitutionnelles

Crowe Global est un réseau international d'entreprises indépendantes d'audit, d'expertise comptable et de conseil, géré de façon indépendante et reconnu par le réseau pour porter le nom "Crowe" dans l'exercice de leur activité professionnelle de services au niveau de l'audit, de l'expertise comptable, de la fiscalité ou du conseil à leurs clients.



Crowe Global est une entreprise de droit Suisse, constitué comme un “Verein” (Association), qui ne rend pas des services professionnels à des clients. Crowe Global est entièrement la propriété des entreprises membres. Crowe Global opère par une filiale, détenue à 100%, incorporée sous la loi de l’Etat de New York aux Etats-Unis, où se trouve le cartier général.

Crowe Global est un réseau dans le sens de “l’IESBA” (International Ethics Standards Board for Accountants) et est membre du Forum of Firms.

Leadership, gouvernance et gestion

Le conseil d’administration (Board) est responsable de la gouvernance de Crowe Global. Le conseil d’administration est chargé de la surveillance de l’activité du réseau, en ce compris la définition de la stratégie et de la politique du réseau. Excepté le CEO (Chief Executive Officer) tous les membres du conseil d’administration sont des représentants de membres.

Le comité de gestion (Management Committee) fonctionne dans le cadre des responsabilités et pouvoirs qui lui sont délégués par le conseil d’administration. Il suit la gestion journalière de l’activité du réseau. Le comité de gestion comprend le CEO (Chief Executive Officer), le COO (Chief Operating Officer) les responsables régionaux du réseau et les directeurs internationaux de l’audit et de l’expertise comptable et le directeur marketing.

Liste des entreprises d’audit

En annexe 1 une liste des entreprises qui fournissent des services d’audit et leurs pays respectifs est reprise.

Produits des services d’audit

Le produit des services d’audit s’élève à US\$ 1,94 milliard pour l’exercice au 31 décembre 2023.



Chapitre 4 STRUCTURE DE GESTION

La gestion de Callens, Vandelanotte & Theunissen est entre les mains du Conseil d'administration composé des 3 Réviseurs d'Entreprises suivants :

- Srl Veracity4Business représentée par Philip Callens
- SA Callens Vandelanotte représentée par Nikolas Vandelanotte
- SNC VDL 2 Holding représentée par Filip Remmery

Veracity4Business représentée par Philip Callens et Callens Vandelanotte représentée par Nikolas Vandelanotte sont Administrateurs Délégués.

Boudewijn Callens est président d'honneur du conseil d'administration





Chapitre 5 SYSTEMES INTERNES DE CONTROLE DE QUALITE

Chaque membre du réseau Crowe est soumis à un audit de qualité tous les trois ans par une équipe d'inspection désignée par le responsable de l'audit et de l'assurance de Crowe Global.

Pour l'usage interne du réseau, Callens Vandelanotte publie et met à jour les documents suivants :

- un programme d'examen de l'assurance de la qualité
- un manuel de procédures de qualité

Ces manuels couvrent notamment

- a) l'évaluation du risque client
- b) procédures d'acceptation des clients
- c) les lettres de mission
- d) le secret professionnel et l'accès aux dossiers
- e) les principes d'indépendance
- f) les couvertures d'assurance
- g) les modalités de contrôle de la qualité

Ces manuels sont destinés à être utilisés au sein du réseau et ne sont pas accessibles au public.

Notre cabinet a également mis en place son propre système de gestion des risques et de contrôle qualité, qui s'appuie sur les procédures de gestion des risques et de contrôle qualité développées sous l'égide du réseau, et qui ont également été développées conformément aux dispositions de la loi du 7 décembre 2016.

Ici, la gestion de la qualité est intégrée aux processus d'affaires et au processus de gestion des risques de l'ensemble de l'entreprise. Ce système de gestion de la qualité (SoQM) correspond à la nouvelle norme ISQM1 en vigueur depuis le 15 décembre 2023 et vise à aligner davantage le contrôle de la qualité sur les risques propres à l'entreprise. Le SoQM doit donc être conçu et géré de manière à ce que les objectifs de qualité sous-jacents soient atteints avec un degré de certitude raisonnable. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons évalué ces procédures élaborées nouvelles et/ou adaptées et, le cas échéant, nous avons ajusté nos processus opérationnels et le processus de gestion des risques. Un certain nombre de points à améliorer ont été identifiés et font l'objet d'un suivi par le Risk Management Committee (le comité responsable de la qualité et de la gestion des risques). Nous avons conclu que notre système de



contrôle de la qualité nous donne une assurance suffisante et raisonnable que les objectifs de qualité que nous nous sommes fixés, conformément à la norme ISQM1, ont été atteints

À compter du 15 décembre 2023, ce système de gestion de la qualité est conforme aux normes internationales de gestion de la qualité (ISQM1 et ISQM2).

Ce système de gestion de la qualité est destiné à un usage interne et n'est pas accessible au public. Ses chapitres sont les suivants :

1. Analyse des risques et responsabilités en matière de leadership.
2. Règles éthiques pertinentes, y compris l'indépendance.
3. Risque lié aux clients et aux missions - acceptation, poursuite et résiliation des relations avec les clients et des missions.
4. Risque contractuel - lettres de mission - accès aux dossiers
5. Exécution de la mission
6. Gestion des risques liés aux services autres que d'audit
7. Gestion des ressources humaines, intellectuelles et techniques.
8. Contrôle de la qualité
9. Information et communication
10. Exigences en matière de réseau
11. Contrôler le système de gestion de la qualité.

Chacun de ces éléments est périodiquement soumis à un contrôle de qualité effectué sous la responsabilité du membre du Risk Management Committee chargé de la qualité et de la gestion des risques.

Le membre du comité de gestion des risques fait rapport à ce sujet au comité de gestion des risques, qui peut décider, le cas échéant, d'informer le conseil d'administration de Callens Vandelanotte.

Les règles de notre cabinet en matière de rotation des associés et collaborateurs clés en audit sont fondées sur des principes, en fonction des faits et circonstances de la mission et conformément aux dispositions de l'article 22, §3 de la loi du 7 décembre 2016 et de l'article 17, §7 du règlement n° 537/2014. En règle générale, ces associés et collaborateurs clés de l'audit comprennent les associés d'audit et les cadres supérieurs/managers qui effectuent une part importante du travail, ainsi que les associés spécialisés et les cadres supérieurs/managers (par exemple, en matière de fiscalité, d'évaluation).



Le soussigné, Philip Callens, habilité à représenter le cabinet, confirme, conformément à l'article 13, §2, d et g du règlement n° 537/2014, que :

- le système de contrôle interne développé fonctionne efficacement au regard des bonnes pratiques applicables au sein de la profession au niveau belge, européen ou international ;
- les mesures visant à assurer l'indépendance de l'entreprise sont contrôlées en interne dans le cadre plus global du contrôle de qualité.

Efficacité du système de contrôle de la qualité de l'entreprise

Au cours de l'année, nous avons mené et achevé notre évaluation du système de contrôle de qualité de l'entreprise dans le cadre de l'ISQM 1. Au nom de Callens, Vandelanotte, Theunissen Bedrijfsrevisoren, l'organe de direction a évalué si ce système de contrôle qualité interne fournit au cabinet une assurance raisonnable sur :

- que l'entreprise et son personnel assument leurs responsabilités conformément aux normes professionnelles et aux réglementations et exigences légales applicables, et effectuent leurs missions conformément à ces normes et exigences ; et
- que les rapports de mission émis par le cabinet ou les associés responsables de la mission sont appropriés dans les circonstances.

Les domaines d'amélioration identifiés dans le cadre de l'évaluation du système de contrôle de la qualité font l'objet d'un suivi par le Risk Management Committee (le comité responsable de la qualité et de la gestion des risques). Sur la base de toutes les informations pertinentes de notre système de contrôle de la qualité, recueillies au cours de la période couverte par le présent rapport et jusqu'à la date d'émission de celui-ci, nous sommes convaincus que notre système de contrôle de la qualité nous donne un degré raisonnable d'assurance que les objectifs de qualité susmentionnés ont été atteints.



Chapitre 6 LISTE DES ENTITÉS D'INTÉRÊT PUBLIC AUPRÈS DESQUELLES L'ASSOCIATION EXERCE LE CONTRÔLE DES COMPTES ANNUELS

Les entités d'intérêt public, telles que définies dans le règlement (UE n° 537/2014), sont des sociétés cotées en bourse au sens de l'article 1 :11 du Code des sociétés et des associations, les établissements de crédit au sens de l'article 1er de la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des entreprises d'assurances au sens de l'article 2 de la loi du 9 juillet 1975 sur le contrôle des entreprises d'assurances.

Actuellement, nous exerçons le mandat auprès de l'entité d'intérêt public suivante :

- Dierickx Leys Private Bank Banque d'effets

De plus, le cabinet est nommé commissaire des intercommunales suivantes en application de l'article 1523-24 du Décret de 5 décembre 1996 sur les intercommunales wallonnes:

- Finest SC
- Finimo SC



Chapitre 7 DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DE L'ASSOCIATION

Dans le cadre de la surveillance de la qualité, notre association a développé des procédures visant à garantir l'indépendance de l'association et de tous ses collaborateurs.

Ces procédures internes justifient, entre autres, que tous les associés et tous les collaborateurs signent obligatoirement chaque année une déclaration d'indépendance. À l'acceptation de tout nouveau mandat, l'indépendance de l'association à l'égard de ce nouveau mandat est évaluée. Cette évaluation est effectuée, entre autres, par le contrôle et la revue des éléments suivants :

- la liste des entités restreintes, disponible sur le réseau interne et au sein du réseau Crowe Global ;
- la supervision de la gestion et la mise à jour périodique de la liste des entités restreintes ;
- des procédures de (ré)acceptation de clients et de missions établies par le cabinet, dans lesquelles les conflits d'intérêts potentiels et les risques d'indépendance sont identifiés et atténués.

En parallèle, l'association veille en permanence à ce que les honoraires de commissaire dépassent toujours les honoraires d'autres services, conformément aux règles prévues dans les articles 3 :62 à 3 :65 compris du Code des Sociétés et des Associations.

Pour toute mission exercée en tant que commissaire, il est veillé à n'accomplir que des missions jugées compatibles.

En interne, nous respectons également l'obligation de rotation propre aux entités d'intérêt public.



Chapitre 8 POLITIQUE EN MATIÈRE DE ROTATION DES ASSOCIÉS D'AUDIT ET DU PERSONNEL

Conformément à l'article 13, 2 j) du règlement (UE) n° 537/2014, une modification régulière de l'équipe d'audit est assurée, suivant les dispositions légales et réglementaires en la matière.

Pour les clients qui constituent une entreprise d'intérêt public (EIP) conformément à la législation Belge (sociétés cotées en bourse, banques et compagnies d'assurances), les associés signataires dont la nomination a eu lieu au / ou après le 29 juin 2008, doivent faire l'objet d'une rotation après 6 ans de mandat. Depuis la loi du 7 décembre 2016, la même règle est d'application aux succursales d'EIP, qui établissent des comptes consolidés (Article 22§3 de la loi d'audit). Après la rotation, les associés signataires ne peuvent pas participer à l'audit pendant une période de 3 ans. Afin d'éviter des conflits d'intérêt et l'autocontrôle, ils ne peuvent pas non-plus assumer la fonction de Engagement Quality Review partner (EQR).

Pour tout autre client, des règles spécifiques de rotation n'ont pas été jugées nécessaires, ainsi les associés signataires et les EQR Partners peuvent exercer leur mission sans limitation dans le temps.

Conformément l'article 22§3 de la loi d'audit, un plan de rotation est rédigé par l'Administrateur-Délégué et communiqué à des fins de monitoring au Risk Management Committee (RMC). Dans le plan de rotation, il est indiqué qui assumera le rôle d'associé signataire après le moment de la rotation.



Chapitre 9 DÉCLARATION DE FORMATION PERMANENTE

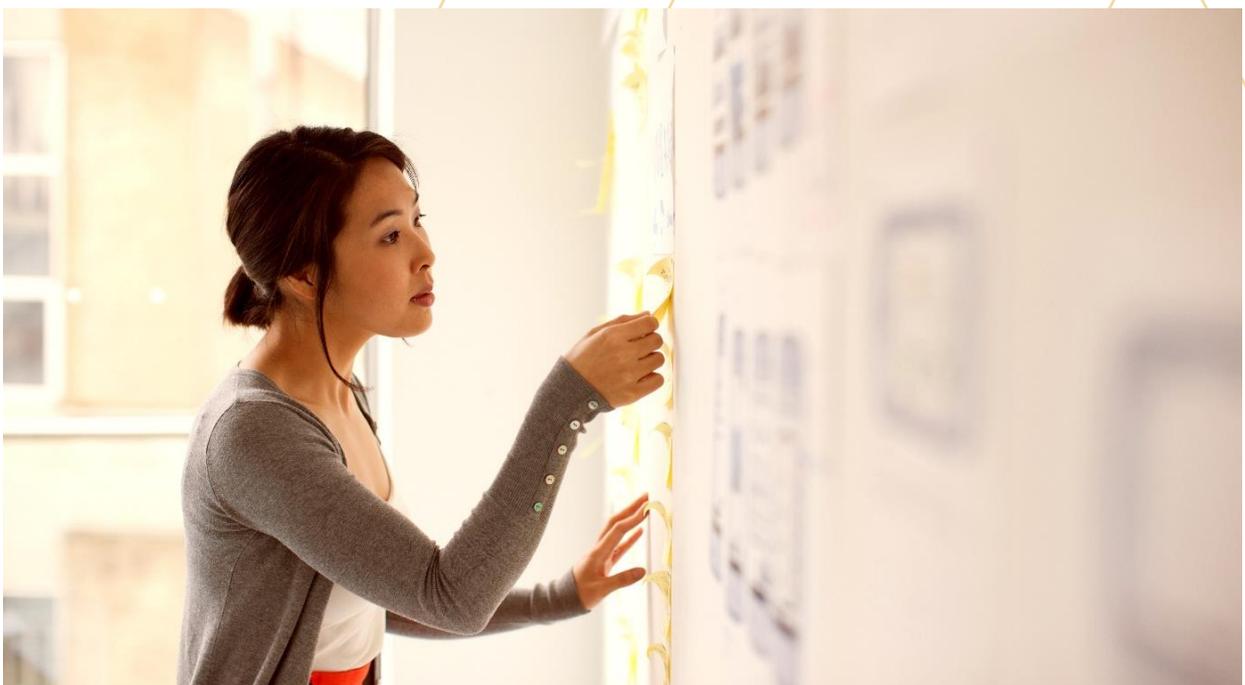
Dans le cadre de notre association, une attention particulière est portée à la formation permanente des associés et des collaborateurs. Ceci est réalisé tant par des formations en interne que par la participation à des séminaires externes.

Pour les réviseurs d'entreprises, l'association veille à ce qu'ils suivent annuellement au moins la formation prévue par la norme de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

Une attention particulière est portée à la formation et au suivi des stagiaires réviseurs d'entreprises.

En plus de la formation permanente générale, il est laissé aux associés et aux collaborateurs la possibilité de se spécialiser dans des secteurs d'activité et des disciplines professionnelles.

Conformément à l'article 13, 2, h) du règlement n° 537/2014 nous pouvons déclarer que la formation permanente des membres de l'association répond aux principes énumérés dans ce règlement.



Chapitre 10 INFORMATION FINANCIÈRE

Le chiffre d'affaires facturé de Callens, Vandelanotte & Theunissen s'élève pour l'exercice comptable 1.10.2023 – 30.09.2024 à € 11.771.847.

Ce chiffre d'affaires est composé comme suit :

Les revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'entités d'intérêt public et d'entités membres d'un groupe d'entreprises dont l'entreprise mère est une entité d'intérêt public ;	€	198.997
Les revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'autres entités ;	€	7.012.043
Les revenus provenant de services autres que de l'audit autorisés, fournis à des entités qui sont contrôlées par le contrôleur légal des comptes ou le cabinet d'audit ;	€	724.097
Les revenus provenant de services autres que de l'audit fournis à d'autres entités.	€	3.838.149
Total	€	11.773.286



Chapitre 11 PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION DES ASSOCIÉS

La rémunération des associés est basée sur un système d'avances. C'est sur base des résultats bruts de l'exercice que les rémunérations finales sont convenues entre les associés lorsque les comptes annuels sont établis.

Il est à signaler que la rémunération des associés et de tous les collaborateurs du cabinet de révision ne dépend en aucune manière des résultats des contrôles légaux des comptes ou d'autres aspects pouvant représenter un risque pour l'indépendance du cabinet de révision.

Les éléments d'information repris dans ce rapport de transparence ont été actualisés à la date du 30 septembre 2024.

Etabli à Anvers,

Pour Callens, Vandelanotte & Theunissen
Veracity4Business représentée par Philip CALLENS
Administrateur délégué



Annexe REGION WALLONNE



Annexe au rapport de transparence au 30 septembre 2024

Conformément à l'article L 1523-24 paragraphe 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et à l'article 152 quinquies du Code Wallon du Logement, l'administrateur délégué du cabinet de révision Callens, Vandelanotte & Theunissen Srl, Philip Callens, confirme que le cabinet respecte les règles d'indépendance, qu'une vérification interne de l'ensemble de ces pratiques d'indépendance est effectuée tout au long de l'exercice, que son système interne de contrôle de qualité fonctionne efficacement et que des vérifications internes ont été effectuées à ce sujet.

Fait à Bruxelles,

Pour Callens, Vandelanotte & Theunissen Srl
Veracity4Business représentée par Philip Callens
Administrateur délégué



Annexe 1: Liste des entreprises qui fournissent des services d'audit

Firms That Provide Audit Services

Country	Firm
Brazil	Crowe Consult Consultoria Empresarial
	Crowe Macro Auditoria e Consultoria Ltda.
	Consult Auditores e Consultores Associados
British Virgin Islands	Crowe (BVI) Limited
Bulgaria	Crowe Bulgaria Audit EOOD
Cambodia	Crowe (KH) Co. Ltd.
Cameroon	Okalla Ahanda & Associes
Canada	Crowe BGK LLP
	Crowe MacKay LLP
	Crowe Soberman LLP
Cayman Island	Crowe Horwath Cayman Limited
Chile	Crowe Auditores Consultores Ltda.
China	Crowe China Certified Public Accountants
Colombia	Crowe Co S.A.S.
Costa Rica	Crowe Horwath CR, S.A.
Cote d'Ivoire	Uniconseil
Croatia	Crowe Hrvatska
Curacao	ACC & Partners B.V.
Cyprus	Crowe Cyprus Limited
Czech Republic	Crowe Advartis Audit s.r.o.
Denmark	Crowe Statsautoriseret Revisionsinteressentskab
Dominican Republic	Sotero Peralta & Asociados
Ecuador	Romero y Asociados Cia. Ltda.
Egypt	Crowe Dr A.M. Hegazy & Co

Firms That Provide Audit Services

Country	Firm
El Salvador	Integrity Auditing Group, Ltda. de C.V.
Estonia	CDNW Group Ltd
Finland	Maura Audit Oy
	Avvens Management
	Becouze & Associes
	Cifralex
	Cogefis Associes
	Crowe Reunion
	Dauge Fideliance
France	Dupouy & Associes
	Fideliance
	Fiduroc
	Groupe Ficorec
	Crowe HAF
	RSA
	SAS Groupe Rocard
	Sogec
French Polynesia	Horwat Tahiti
Georgia	Crowe GE LLC
Germany	Dr. Kleeberg and Partners GmbH
	Möhrle Happ Luther Wirtschaftsprüfungsgesellschaft mbH
	HSA Horwath GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
Germany	RWT Crowe GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Steuerberatungsgesellschaft
	BPG Beratungs- und Prüfungsgesellschaft mbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Steuerberatungsgesellschaft

Firms That Provide Audit Services

Country	Firm
Ghana	Veritas Associates
Greece	Crowe SOL
Guatemala	Vertice Financiero S.A.
Honduras	Horwath Central America, S. de R.L. de C.V.
Hong Kong	Crowe (HK) CPA Ltd.
Hungary	Crowe FST Consulting Kft
India	V.P. Thacker & Co
India	JC Bhalla & CO.
Indonesia	Persekutuan Perdata Akuntan Publik Teramihardja, Pradhono & Chandra
Iraq	Crowe Professional Auditors LV
Ireland	Crowe Ireland
Isle of Man	Crowe Isle of Man LLC
Italy	Crowe AS SpA
Japan	Crowe Toyo & Co.
Jordan	Ibrahim Yaseen & Partners Co. – Professional Auditors Al-Tillawi, Al-Khateeb Company & Partner Co.
Kazakhstan	Crowe Kazakhstan
Kenya	Crowe Erastus & Co. Crowe COR LLP
Kuwait	Cowe Al Muhanna & Co.
Latvia	Crowe DNW SIA
Lebanon	Crowe Professional Auditors LV
Liberia	Crowe Liberia LLC

Firms That Provide Audit Services

Country	Firm
Liechtenstein	Crowe Treuhand AG
Lithuania	UAB Crowe LT
Luxembourg	C-CLERC S.A.
Malaysia	Crowe Malaysia PLT
Maldives	Crowe Maldives LLP
Mali	Inter Africaine d'Audit et d'Expertise (IAE-SARL)
Malta	Horwath Malta
Mauritius	Crowe Horwath ATA
Mexico	Gossler SC
Montenegro	Crowe MNE
Morocco	Horwath Maroc Audit
Mozambique	Crowe Horwath Mozambique Limitada
Nepal	B. K. Agrawal & Co.
Netherlands	Crowe Foederer B.V. Crowe Peak B.V.
New Zealand	Crowe Australasia
Nigeria	Crowe Dafinone
Norway	Vidi Revisjon AS Crowe Partner Revisjon AS
Oman	Crowe Mak Ghazali LLC
Pakistan	Crowe Hussain Chaudhury And Co.
Panama	Crowe Panama Sociedad Civil

Firms That Provide Audit Services

Country	Firm
Paraguay	J.C. Descalzo & Asociados
Peru	Roncal, D'Angelo y Asociados S. Civil De R.L.
Philippines	Ramon F. Garcia & Company CPAs
Poland	Poland Audit Services Sp. z o.o.
Portugal	Crowe & Asociados, SROC, Lda.
Puerto Rico	Crowe PR PSC
Qatar	Adib Al Chaa & Co Chartered Accountants
Romania	Finexpert - Boscolo Consulting SRL
Saint Vincent and Grenadines	Crowe SVG Ltd.
Saudi Arabia	Al Azem, Al Sudairy, Al Shaikh and Partners
Senegal	Max Consulting Group (MCG)
Serbia	Crowe RS doo
Sierra Leone	Crowe Decker & Partners
Singapore	Crowe Horwath First Trust LLP
Slovakia	Crowe Advartis Assurance s.r.o.
	Crowe HZK
South Africa	Crowe JHB
	Crowe Winelands (Pty) Ltd.
South Korea	Hanul LLC
Spain	Crowe Auditores España S.L.P
Sri Lanka	Gajma and Co.

Country	Firm
Suriname	Crowe Burgos Accountants N.V.
	Sydrevisjoner Vast AB
	Kindberg Revision AB
	Sydrevisjoner Aktiebolag
Sweden	Crowe Osborne AB
	Crowe Västerås AB
	Nyström & Partners Revision KB
	Crowe Tonnerviks Revision AB
	Tonnerviks Horwath Revision Skane AB
	Alfa Treuhand- und Revisions AG
Switzerland	Crowe Curator Tax AG
	Crowe Curator Audit AG
	S&A Tax and Audit SA
Syria	Crowe Professional Auditors LV
Taiwan	Crowe (TW) CPAs
Tajikistan	Crowe ACG
Tanzania	Crowe Tanzania
Thailand	ANS Audit Company Limited (to change to Crowe ANS)
Togo	Crowe TG Icaaf Sarl
Tunisia	Cabinet Zahaf et Associes
Tunisia	Horwath ACF
	Kavram Bağımsız Denetim ve Danışmanlık A.Ş.
Turkey	Crowe Horwath Olgu Bağımsız Denetim ve YMM A.S.
	Crowe HSY AB

Country	Firm
Turks & Caicos	Crowe Belize Limited
Uganda	Crowe AIA
	Inter-Audit Crowe LLC
Ukraine	AC Crowe Ukraine
	Crowe Erfolg Ukraine LLC
United Arab Emirates	Crowe Mak
United Kingdom	Crowe U.K. LLP
	Crowe LLP
United States	TRUSTA, An Accountancy Corporation
Uruguay	Stavros Moyal y Asociados SRL
Uzbekistan	Crowe TAC
Venezuela	SC Marquez Perdomo & Asociados
Vietnam	Crowe Vietnam Co., Ltd.
Yemen	Crowe AHFAD
Zambia	Crowe Horwath Welsa Accountants Zambia Ltd.
Zimbabwe	Crowe Zimbabwe